



Nancy, le 4 mars 2025.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Mon espace santé fête ses trois ans : point d'étape sur le déploiement en Grand Est

Le 26 février 2025, plus de 250 usagers et professionnels de santé ont participé à un webinaire régional à l'occasion des trois ans de *Mon espace santé*. Organisé par l'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé Grand Est et Pulsy, cet événement a permis de faire un point d'étape sur le déploiement et les usages de ce service en France et Grand Est et d'aborder les perspectives.

## Un carnet de santé numérique qui trouve sa place dans le quotidien des Français

Lancé en 2022 par le Ministère chargé de la santé et l'Assurance Maladie, *Mon espace santé* est un carnet de santé numérique qui permet de stocker et de partager des documents (comptes-rendus d'examens biologiques, prescriptions de produits de santé, documents de sorties d'hospitalisation, ...) et informations de santé avec les professionnels de son choix. Son ambition : améliorer le parcours de soin en offrant une meilleure communication entre les patients et les professionnels de santé qui les suivent, qu'ils soient en établissement sanitaire, en structure médico-sociale, ou en ville.

En trois ans, *Mon espace santé a déjà convaincu plus d'un Français sur 4* ! En effet, ils sont plus de 98% à disposer d'un espace ouvert et près de 25% à avoir consulté et complété leur profil depuis leur smartphone ou le site internet (*chiffres au 19 janvier 2025*). En 2024, plus de 6,1 millions d'assurés ont activé leur espace santé avec une moyenne de 526 000 activations par mois.

## La montée des usages se poursuit en Grand Est

Cette dynamique nationale trouve aussi une résonance en Grand Est où, fin 2024, le taux d'activation était de 22,8% (soit 10 points supplémentaires par rapport à 2023). Sur cette même période, **le nombre de visiteurs connectés a augmenté de 127%, franchissant la barre symbolique du million d'assurés utilisant *Mon espace santé***.

La mobilisation est également très forte parmi les professionnels de santé de la région chez qui les usages sont en nette progression. Portés par le *Ségur du numérique* et des efforts massifs pour connecter les logiciels de tous les professionnels, ils ont été plus de 6 000 à consulter l'espace santé de leurs patients l'an dernier, soit une augmentation de 57% par rapport à 2023. Le nombre de professionnels libéraux et d'établissements qui alimentent quotidiennement *Mon espace santé* a quant à lui bondi de 79%, approchant ainsi les 10 000.

Au total, ce sont **plus de 30 millions de documents qui ont été déposés en 2024** par les professionnels de santé de la région afin alimenter les espaces santé des patients (10 millions



Grand Est





émanant de la médecine de ville, 9 millions des hôpitaux, 8 millions de la biologie et 1 million réparti entre les officines, la radiologie libérale et les établissements et services médico-sociaux), soit un document sur deux.

Le déploiement de *Mon espace santé* en Grand Est passe aussi par l'engagement d'**un réseau de près de 300 ambassadeurs**. Au cours de l'année 2024, plus de 130 actions de sensibilisation ont été organisées. Menées sur l'ensemble du territoire, elles auront touché plus de 3 000 assurés sociaux, pour la plupart éloignés du numérique.

## Perspectives et évolutions à venir.

En 2025, la dynamique autour de *Mon espace santé* se poursuit avec les objectifs suivants :

- augmenter le nombre de documents alimentés par les professionnels de santé pour tendre vers le 100% ;
- augmenter le nombre de messages échangés, *via* la Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté) entre professionnels de santé ou avec les patients, *via* la Messagerie Sécurisée de Santé Citoyenne (MSS-C), en fonction des besoins de leurs parcours de soin ;
- mettre en place le partage des images médicales entre professionnels et avec le patient : le réseau DRIM-M (Data Radiologie Imagerie Médicale & Médecine Nucléaire) ;
- ouvrir les échanges de données avec les applications certifiées présentes dans le catalogue de services. Ces applications servent à accompagner les patients souffrant de pathologie de longue durée ou lors de moments de vie particuliers. L'usage de certaines d'entre elles peut être prescrit par des soignants (dans le cas de la télésurveillance par exemple) ;
- enrichir les fonctionnalités de prévention personnalisée qui sont proposées.

## Contacts presse

- Assurance Maladie : [nicolas.falcone@assurance-maladie.fr](mailto:nicolas.falcone@assurance-maladie.fr)
- Agence Régionale de Santé Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)
- Pulsy : [segolene.humbert@pulsy.fr](mailto:segolene.humbert@pulsy.fr)



Grand Est

